ELECTIONS LEGISLATIVES DU 21 MARS 1993 – TERRITOIRE DE BELFORT

2e CIRCONSCRIPTION NORD

ESPERANCE REPUBLICAINE



Mustapha LOUNES et Emmanuel SIBLOT

«Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables ou sacrés...»

Préambule de la Constitution – 1946

Mustapha LOUNES

32 ans, Educateur de l'Administration Pénitentiaire

Emmanuel SIBLOT

27 ans, Agent de Fabrication aux Automobiles Peugeot

ESPERANCE REPUBLICAINE

Vous allez élire votre représentant qui siègera au Parlement. Il n'aura pas de compétence directe sur votre vie de tous les jours, mais il aura un rôle essentiel en votant les lois, en votant le budget de la Nation et en contrôlant l'action du gouvernement.

CETTE ELECTION EST TRES IMPORTANTE

Actuellement, notre République est menacée, non par des pays voisins, mais de l'intérieur par des opportunistes qui profitent des problèmes culturels et économiques liés aux adaptations nécessaires à l'évolution de notre fin de siècle, pour diviser les français et pour exclure des parties de notre population du droit au travail, à la sécurité, aux soins.
Leurs idées arrivent même à contaminer les partis politiques traditionnels qui en viennent à faire des propositions allant dans le sens de l'exclusion.

RESISTONS A CETTE DERIVE

Nous allons vous présenter les principes qui nous guident et avec lesquels nous défendrons vos intérêts qui sont aussi les intérêts de la France : Bien-être, Sécurité, Dignité.

Et si vous vous reconnaissez dans cet idéal Républicain nous vous demandons, alors, de nous accorder vos suffrages.

Il existe des Droits imprescriptibles qui sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

- La Loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.
- Elle doit garantir à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes.
- Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi et la Nation doit assurer à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.
- Elle doit garantir à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux personnes âgées, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Et si une personne, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, elle a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.
- La Nation doit également garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture.
- Toute personne doit pouvoir aller n'importe où, n'importe quand en toute sécurité.
  Aucun espace du Territoire ne doit échapper à l'autorité publique.

Sur le plan international, nous nous inspirons de la politique menée par le Général DE GAULLE : la France, Etat indépendant, est le seul maître de ses alliances, de ses relations avec les autres pays. Ses décisions ne peuvent lui être dictées de l'extérieur et le fait d'appartenir à des organisations internationales ne saurait aller à l'encontre de la souveraineté nationale.

C'est en ayant ces principes constamment présents à l'esprit que nous proposerons, voterons les lois et rappellerons sans cesse au pouvoir, son rôle et ses devoirs.

Vu les candidats

VOTEZ *ESPERANCE REPUBLICAINE*